



Préserver la
ressource en
eau



Suivre les es-
pèces remar-
quables



Aller vers
l'agriculture
durable



Gérer les
milieux
naturels



Sensibiliser
à la bio-
diversité



Parc
naturel
régional
de la Brenne



“PLAN D’ACTIONS POUR LE BOCAGE” - Action 03

L'opération bouchures a réuni 9 planteurs cette année, dont quelques nouveaux. Les plants sont commandés, les sols se préparent, rendez-vous en début d'année 2026 pour planter.

Les animations avec Indre Nature, “Collecte de graines” et “Semis sur la pépinière de Prissac” ont à nouveau eu lieu afin d'étudier particulièrement ce qui pourrait favoriser la germination des graines de ligneux déulpées.

En préparation pour 2026 :

- la relance de l'observatoire participatif du bocage (une journée s'est tenue le 15 octobre à Nuret-le-Ferron), toujours en collaboration avec Indre Nature ;

- début février, une démonstration de bucheronnage par Idées en Brenne, avec des outils légers type tronçonneuse, méthode particulièrement intéressante pour des petits linéaires de haies, ainsi que pour les reprises de coupes lors d'entretiens de haies conséquents ;
- le recrutement d'un stagiaire (6 mois) pour l'étude de la ressource de la biomasse des haies dans le cadre du projet Structur'haies.



Parc
naturel
régional
de la Brenne



“ANIMATION DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES (MAEC)” - Action 05

En 2025, 20 exploitations situées sur le territoire du Parc ont souscrit à des MAEC pour 5 ans.

Avec un budget de 778 529 € alloués sur cinq ans, ces actions volontaires permettent aux 20 agriculteurs de consolider leur activité tout en contribuant activement à la préservation de l'environnement.

Les engagements pris ciblent particulièrement la préservation de l'élevage et de la prairie permanente. Celle-ci joue un rôle essentiel pour la biodiversité de la Brenne (trame verte), la qualité des sols et la fixation du CO₂. La mesure dédiée à la création de prairies vise à limiter l'érosion des sols et/ou l'infiltration de produits phytosanitaires.

Depuis 2023, la signature de MAEC s'accompagne d'une formation obligatoire. Le Parc a construit et anime "l'Autopsie d'une botte de foin" où la prairie naturelle de Brenne est abordée sous l'angle de la composition floristique du foin... Beaucoup de plantes sont identifiables (même sèches) et leurs divers intérêts nutritifs peuvent être discutés.

L'idée est de proposer aux éleveurs de regarder autrement leurs prairies et le foin qu'elles produisent.

Entre fin 2024 et fin 2025, ce sont 102 exploitants qui ont suivi la formation organisée soit chez un agriculteur soit à la Maison du Parc.



Parc
naturel
régional
de la Brenne



Semis à la pépinière de Prissac



Haie plantée depuis 8 ans au sein d'une exploitation



Autopsie d'une botte de foin à la Maison du Parc



Reconnaissance de plantes des prairies



“OPÉRATION MARES” - Action 06

Volet restauration

Sur la base du résultat des inventaires amphibiens et odonates réalisés sur 63 mares, les 15 mares les plus dégradées ont été sélectionnées afin d'être restaurées.

Les travaux débutés fin septembre sur les communes de Saint-Civran, Rosnay, Ingrandes, Le Blanc, Vigoux, Lingé, Sauzelles, Mézières-en-Brenne et Méobecq, sont désormais achevés. Une mare a été créée sur la commune de Rosnay. Les autres ont été curées à l'aide d'une mini-pelle ; à cette occasion les berges sont reprofilées avec la création de nombreuses pentes douces bénéfiques à la faune et à la flore. Des travaux de débroussaillage et de bucheronnage favorisent l'accès des plantes à la lumière.

Ces travaux étaient plus que nécessaires, notamment sur les mares en cours de comblement.

Des inventaires seront proposés deux années après la restauration pour évaluer les bienfaits des travaux.

Volet sensibilisation

La commune de Vigoux a souhaité s'engager cette année pour sauvegarder ses mares communales, mais aussi pour sensibiliser ses habitants à l'importance de les maintenir en bon état de conservation.

Ainsi, tout au long de l'année, un projet pédagogique avec de nombreuses animations a été mené auprès des scolaires de la commune pour :

- découvrir les mares ;
- observer les animaux (tritons, insectes...) et les plantes qui y vivent ;
- identifier leurs menaces et comprendre les services qu'elles peuvent rendre à l'homme.

Grâce à des ateliers artistiques, les élèves ont préparé des illustrations afin de présenter les mares aux autres enfants de l'école.

Un programme d'activités a également été proposé aux élus et aux habitants :

- une présentation des mares communales,
- une sortie nocturne à la rencontre des amphibiens,
- une sortie libellules,
- des ateliers artistiques pour réaliser une œuvre collective.

Pour finir, en octobre, les élèves, des habitants et élus ont restauré la mare communale des Vaines aux côtés des techniciens du Parc.



“RESTAURATION DE MARES EN FAVEUR DE LA CISTUDE D'EUROPE” - Action 07

La plupart des espèces sont en « dormance » pour hiverner, pas nous ! Les données récoltées lors des inventaires des mares ont été analysées. Ceci nous a permis de rédiger un plan de gestion et de proposer des préconisations aux propriétaires, en fonction de l'état de chaque mare.

La priorité est d'améliorer l'accueil pour la Cistude d'Europe, mais cette espèce parapluie sert aussi à préserver bien d'autres espèces présentes dans ces mares.

Sur les 6 mares inventoriées, nous avons pu dénombrer 8 espèces d'amphibiens, 16 de libellules et 16 de plantes aquatiques, ce qui est peu et confirme le besoin d'agir. Toutes les mares n'ont pas le même état de conservation et certaines demandent plus de travail de restauration.

Dans un souci de concertation et de

transmission, nous avons élaboré des fiches mares, avec lesquelles nous allons rencontrer leurs propriétaires et utilisateurs (agriculteurs, chasseurs...). C'est l'occasion de leur parler des espèces qu'ils ne connaissent pas nécessairement - et qui composent leur patrimoine -, mais aussi de leur proposer de prendre en charge des actions parmi celles que nous avons listées. La commune de Prissac souhaite ainsi s'impliquer dans la gestion et la valorisation d'une de ses mares.

La Cistude a ceci de spécial : tout le monde l'apprécie et souhaite œuvrer pour sa préservation, elle est un symbole de notre patrimoine. Pour l'heure, les actions de restauration sont en cours et se poursuivront durant l'hiver.



Curage d'une mare à la mini-pelle



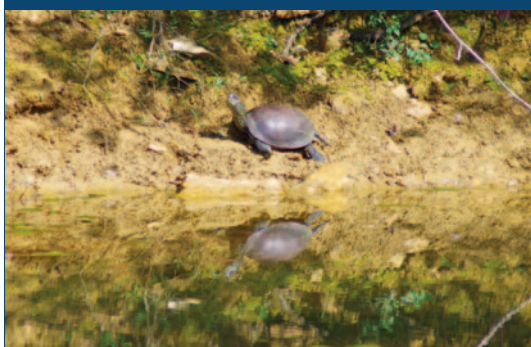
Arrachage manuel de la végétation d'une mare



Atelier artistique avec les habitants de Vigoux



Mare forestière après travaux



Mare habitat de la Cistude d'Europe



“SUIVI DES OISEAUX D’EAU HIVERNANTS EN BRENNE” -

Action 21

La synthèse nationale du comptage de la mi-janvier 2025, qui vient d'être publiée, confirme l'importance de la Brenne comme zone humide d'importance internationale pour l'hivernage des oiseaux d'eau. Elle figure parmi les 26 sites nationaux ayant atteint le seuil des 20 000 individus dénombrés, et constitue l'un des rares sites à l'intérieur des terres de cette importance dans la moitié ouest de la France.

On notera que la Brenne se situe, par ordre d'importance des sites nationaux, au 5^e rang pour le Fuligule milouin et au 10^e pour le Canard souchet avec le seuil international (RAMSAR) puis au 9^e pour le Canard chipeau et au 10^e pour le Fuligule morillon pour le seuil national.

Encore un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé au comptage !

Le suivi des oiseaux d'eau pour la saison 2025/2026 a repris à la mi-novembre avec peu d'oiseaux d'eau pour le premier comptage de la saison, probablement en raison des températures douces de la fin d'automne. Cependant, la Grue cendrée est elle bien présente, avec près de 9 000 individus dénombrés en Brenne, bien que l'espèce soit particulièrement touchée par le virus de la grippe aviaire cette année.



“SUIVI DES OISEAUX NICHEURS PRIORITAIRES DES ÉTANGS À VÉGÉTATION FLOTTANTE” - Action 23

Cette année, Chérine et le CNRS (Ecobio, Rennes) ont équipé en Brenne 18 Guifettes moustacs d'émetteurs GPS afin de mieux comprendre leur utilisation de l'espace sur les différentes phases de leur cycle de vie (reproduction, migration et quartiers d'hivernage).

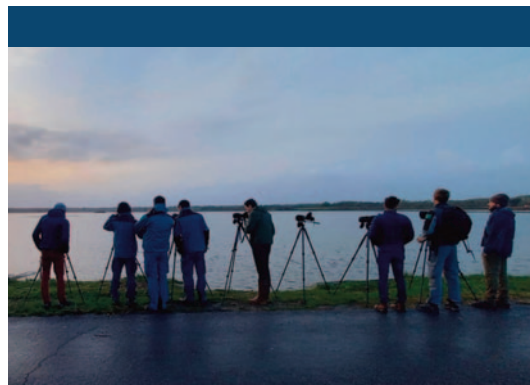
Ce suivi, débuté en 2024, est une première en France pour cette espèce.

Les temps dédiés aux activités de recherche alimentaire, de déplacements ou de repos sont connus grâce à leur localisation toutes les minutes. La distance couplée aux degrés des angles entre deux points de localisation permet en effet de déduire le

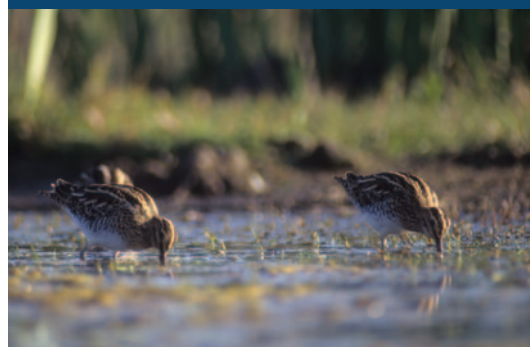
comportement précis des guifettes.

Les premiers résultats montrent en outre qu'en Brenne, les guifettes restent au nid durant 51 % de leur temps et cumulent en moyenne 43 km de distance pour leurs trajets alimentaires quotidiens. De plus, 85 à 96 % des recherches alimentaires concernent des étangs et 9 % des prairies.

Cette étude améliore notamment les connaissances sur les besoins de l'espèce en matière d'habitats (importance des étangs et des prairies), informations essentielles à sa conservation.



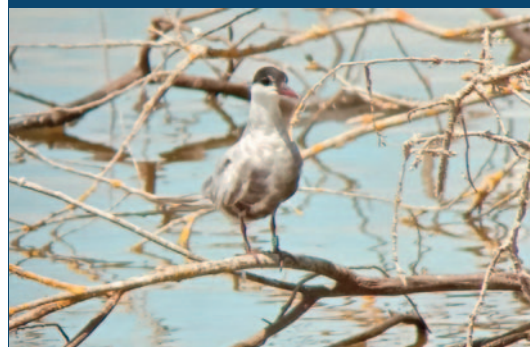
Comptage des oiseaux



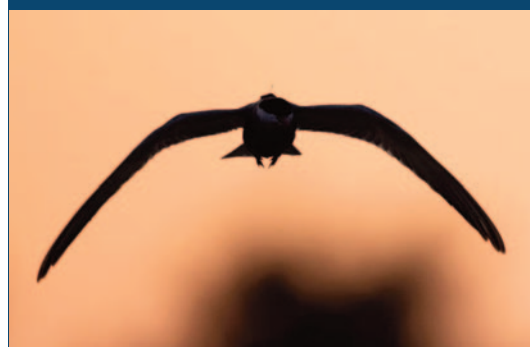
Bécassine des marais



Grue cendrée



Guifette moustac



Guifette moustac équipée d'un émetteur



Étang en vidange



Sortie du copil Natura 2000 sur un button restauré



Sondage pédologique



Étrépage d'un button

EN TRÈS BREF...

Optimisation des vidanges de chaînes d'étangs - A01

Dans le cadre du Cap Filière, 4 étudiants en licence pro "Gestion de l'eau et développement de ses territoires" du C.E.S de Châteauroux ont mené une enquête sur les pratiques relatives aux vidanges des chaînes d'étangs piscicoles en Brenne. L'objectif est d'aider les propriétaires à adopter des pratiques durables face à la raréfaction de

la ressource en eau. La méthode se base sur des entretiens auprès de différents acteurs du territoire (propriétaires d'étangs, associations de pêche et naturalistes, PNR) pour recueillir les usages pratiqués et les perceptions concernant le déroulé des vidanges d'étangs. Les chaînes du Saint-Victor et du Suin ont été retenues comme sites d'étude.



Préservation des espèces et habitats naturels d'intérêt communautaire - A11

Les comités de pilotage des 4 sites Natura 2000 Brenne/Grande Brenne et vallées de la Creuse et de l'Anglin se sont déroulés respectivement le 25 septembre à Méobecq et le 28 novembre à Saint-Plantaire. Le Parc a été réélu à la maîtrise d'ouvrage de l'animation et Patrice BOIRON président des 2 copils.

une réunion d'information en décembre sur les effets du changement climatique sur la gestion des étangs.

Évaluation de l'état de conservation de la biodiversité de la zone humide Brenne - A19

Le second comité de pilotage de l'étude s'est déroulé le 14 novembre. Des méthodes de suivi ont été discutées et priorisées. Une stratégie de suivi à long terme sera proposée en janvier.

Sauvegarde des pelouses calcicoles - A12

Oscar est le troisième (et dernier) âne type Grand noir du Berry recruté en 2025 pour entretenir les milieux ouverts des coteaux de la Creuse, du Suin et de l'Anglin.

Cartographie des zones humides - A26

Suite aux inventaires botaniques du printemps dernier, des sondages pédologiques seront réalisés en décembre si le cumul de précipitations est suffisant (> 100 mm). Ceci permettra de confirmer ou non la présence de zones humides sur les parcelles où les inventaires botaniques n'ont pas permis de trancher.

Opération buttons - A13

Un test d'étrépage à la mini-pelle a été réalisé fin novembre sur un button : le but était de retrouver le grès et favoriser les végétations caractéristiques de ce milieu sec, ainsi que de limiter les repousses des arbustes coupés dans la première phase de restauration.

Journée mondiale des zones humides - A31

Un nouvel événement autour du mois des zones humides sera proposé en février 2026. La programmation est en cours de préparation et proposera des activités variées (séance de cinéma, chantiers, etc.).

Adaptation du réseau de plans d'eau au réchauffement climatique - A17

Les propriétaires d'étangs de Brenne dans les bassins versants à forte densité d'étangs ont été invités par courrier à



ATZH
BRENNE
2025-2027

33 actions
3 256 022 €

8 maîtres
d'ouvrage



4 principaux
financeurs



1 animateur

